

Le mardi 8 mars 2016, GAIA dévoilait les résultats d'une nouvelle enquête accablante sur la production de viande chevaline en Argentine et en Uruguay pour la consommation en Europe. Quelques heures plus tard, la Fédération Belge de la Viande (FEBEV) publiait une réaction acerbe, dans le but de défendre le commerce qu'elle entretient. Depuis que les organisations de défense des animaux ont révélé le destin tragique des chevaux d'abattage en Amérique latine et que la Commission européenne a suspendu les exportations de viande chevaline depuis le Mexique suite à des contrôles faisant état de graves manquements, le secteur de la viande de chevaux tente en effet tant bien que mal de colmater les trous, généralement à coups de contre-vérités. Qu'en est-il de ce nouveau communiqué ? Voyons point par point.

FEBEV : "Début février 2016, l'Office Alimentaire et Vétérinaire (OAV) européen a publié des rapports d'audit positifs concernant l'identification et l'enregistrement des chevaux en Argentine et en Uruguay."

GAIA : L'Office alimentaire et vétérinaire européen (OAV) a en effet réalisé un audit sur la production de viande chevaline en Argentine et en Uruguay. Ce dernier ne se concentre cependant pas sur le bien-être des animaux, et encore moins sur toute la chaîne de production (transport...). Il concerne essentiellement la traçabilité de la viande chevaline et la sécurité alimentaire.

Les contrôles de l'OAV sont annoncés à l'avance. Sans surprise, les inspecteurs n'ont donc pas constaté de chevaux non identifiés. Quand des observations sont non annoncées, on voit bien qu'il n'existe aucun système efficace de traçabilité. Pendant leur enquête, les enquêteurs des associations de défense des animaux ont constaté l'absence de boucle d'identification et de marquage chez de nombreux chevaux à l'abattoir ou sur des centres de rassemblement. Tout est documenté et daté dans les rapports d'enquête.

Alors même que ces contrôles étaient annoncés, l'OAV a tout de même constaté des manquements en terme de traçabilité (voir par exemple les pages 4, 6, 7 de son rapport sur l'Argentine). La FEBEV fait de la fraude intellectuelle en disant que « des recherches indépendantes de la Commission européenne réfutent entièrement les accusations dans la campagne anti-viande chevaline de GAIA ».

Le rapport de l'OAV fait d'ailleurs état à plusieurs endroits de manquements inquiétants en terme de traçabilité des chevaux. L'un des deux abattoirs visités en Argentine par l'OAV ne disposait d'aucune procédure pour vérifier si les chevaux sont identifiés. Il a ainsi accepté des animaux non identifiés. Des chevaux volés, un problème majeur en Amérique latine, entrent ainsi dans la chaîne de production de viande chevaline.

En Argentine, les chevaux ne sont pas considérés comme des animaux de consommation. Ils ne doivent être identifiés par boucle à l'oreille et par marquage au fer rouge qu'à l'arrivée à l'enclos de l'abattoir. Cette particularité est mentionnée dans le rapport de l'OAV. Il est donc très facile de faire entrer dans la chaîne de production des chevaux volés, et/ou qui ont reçu des médicaments, comme de la phénylbutazone qui est en vente libre, comme l'ont constaté les enquêteurs des associations de défense des animaux. Les chevaux de sports ne sont d'ailleurs pas exclus de la chaîne alimentaire.

FEBEV: "En novembre 2015, deux professeurs de la KU Leuven et membres DU groupe de recherche Dier & Welzijn ont effectué une visite en Argentine. Ils n'ont pas constaté d'infractions majeures concernant le bien-être animal dans les centres de rassemblement et les abattoirs visités."

GAIA : Le groupe de recherche Dier & Welzijn de la KU Leuven nous a confirmé par téléphone avoir effectué une visite en Argentine fin 2015. On nous a cependant informé que le rapport de cette visite n'était pas (encore) public. Le groupe de recherche n'a pas pu nous communiquer de date pour une publication possible de ce rapport. GAIA a ensuite demandé s'il s'agissait d'une enquête contractuelle. Selon le groupe de recherche, aucun contrat n'a été conclu. Quand GAIA a tenté d'obtenir plus d'infos, la personne de la KU Leuven a raccroché.

FEBEV : "La FEBEV a rédigé un cahier des charges (HoMeFe) dans le but de s'assurer que les standards européens en terme de bien-être animal soient bien respectés dans les pays qui exportent de la viande de cheval vers l'Europe. FEBEV a d'ailleurs toujours invité GAIA, ainsi que d'autres ONG, à participer à l'élaboration de cahier des charges. En vain."

GAIA : La FEBEV explique qu'elle a contacté GAIA à l'égard d'un cahier des charges qu'elle a élaboré. C'est vrai. Lors d'un entretien, GAIA a fait savoir à la FEBEV qu'elle estimait que ce manuel était inapplicable sur le terrain. GAIA considère que dans un contexte de maltraitance structurelle, les manuels de bonnes pratiques sont une mesure inefficace pour empêcher la souffrance des animaux, et en l'occurrence faire appliquer des normes en la matière dans des pays tiers. Par essence, les manuels ne sont pas légalement contraignants, et les importateurs doivent donc s'en remettre à la bonne volonté de leurs fournisseurs. En outre, le système de production de viande chevaline dans ces pays d'Amérique latine empêche toute possibilité d'appliquer et de contrôler ce manuel. Pour GAIA, ce cahier des charges est de la poudre jetée aux yeux des clients des importateurs et du grand public.

Preuve en est : l'enquête de GAIA et de ses partenaires a été effectuée une année après la publication de ce cahier des charges. Nous avons constaté un gouffre entre les dispositions prévues par ce cahier et la réalité observée sur le terrain. GAIA a relevé au moins 30 infractions flagrantes à ce manuel, qui entraînent toute une souffrance animale

grave. Ainsi, contrairement aux mesures censées être appliquées, les employés d'abattoir continuent de frapper les chevaux à l'aide de bâtons, les camions de transport ne disposent d'aucune protection contre les conditions météorologiques extrêmes, des chevaux aux jambes brisées sont transportés avec les autres, des équidés dans des états de souffrance évidents ne font l'objet d'aucun soin vétérinaire, etc.

En outre, les standards européens sont très loin d'être respectés. Rien que dans cette dernière enquête en Uruguay et en Argentine, GAIA a relevé au moins 7 infractions manifestes au Règlement (CE) N° 1/2005 du Conseil du 22 décembre 2004 relatif à la protection des animaux pendant le transport, et au moins 17 autres infractions tout aussi graves au Règlement (CE) n° 1099/2009 du Conseil du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort. Beaucoup de ces infractions ont constatées dans plusieurs cas. Devant ces contraventions, GAIA envisage d'interpeller la Commission européenne sur le sort des chevaux d'abattage en Amérique latine.

De façon similaire, la situation constatée sur le terrain contrevient fortement aux recommandations exprimées par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), en dépit du fait que l'Argentine soit un pays membre de l'OIE. Plus particulièrement, des infractions flagrantes à au moins 13 articles essentiels et généraux du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE ont été observées au cours de l'enquête.

FEBEV: "GAIA ressort à nouveau de vieilles images, prises totalement hors-contexte, pour lancer une « nouvelle campagne » autour de la viande chevaline."

GAIA comprend assez mal l'argument de la FEBEV selon lequel les images ont été prises « hors contexte » et seraient « subjectives ». Les images ne mentent pas. Comme le documentent les rapports d'enquête, qui mentionnent précisément la date et le lieu de chaque observation, toute photo et toute vidéo ont été enregistrées sur des sites d'abattoirs de chevaux qui exportent vers l'Europe, sur des centres de rassemblement de chevaux qui fournissent ces mêmes abattoirs, ou sur des routes empruntées par des camions qui transportent des chevaux d'un de ces lieux à l'autre. Le lien entre ce commerce en Amérique latine et les importateurs belges et européens est évident, et explicité dans les rapports d'enquête. A chaque fois, des cas de souffrance animale graves ou extrêmes ont été constatés (utilisation d'aiguillon électrique, maltraitance ou négligence, chevaux blessés laissés sans soin, chevaux émaciés et épuisés, cadavres de chevaux...). Par ailleurs, il s'agit d'une enquête réalisée en mars et avril 2015, qui n'avait pas encore été publiée, et aucunement de "vieilles images".

FEBEV: "GAIA considère la souffrance des chevaux comme une source de revenus."

En dépit de toute décence, La FEBEV accuse GAIA de publier des enquêtes dénonçant des cas de souffrance animale dans le but de récolter des dons. Argument *ad hominem* d'une ironie assez ahurissante. Peut-être ne sait-elle pas que GAIA est une association

sans but lucratif, contrairement à la FEBEV, dont la seule et unique activité est de défendre les intérêts commerciaux de ses membres, les abattoirs belges ?

Le rapport complet réalisé par les enquêteurs des organisations de défense des animaux est disponible via ce lien : <http://www.gaia.be/fr/actualite/nouvelle-enquete-sur-lorigine-revoltante-viande-chevaline-dans-les-supermarches-belges>